



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télévision

Question au Gouvernement n° 816

Texte de la question

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Didier Mathus, pour le groupe SRC.

M. Didier Mathus. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Nous allons tout à l'heure engager le débat sur la réforme de l'audiovisuel. Cette réforme est simple : elle consiste à capter les ressources publicitaires de France Télévisions, soit 800 millions d'euros, et à les transférer aux chaînes privées, c'est-à-dire à affaiblir gravement la télévision publique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Michel Herbillon. Quelle caricature !

M. Didier Mathus. Elle consacre une incroyable régression démocratique en reconstituant l'ORTF et la tutelle directe de l'État sur la télévision *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur quelques bancs du groupe GDR)*, puisque désormais le président de France Télévisions sera nommé et révoqué par décret présidentiel, mesure qui n'a d'équivalent dans aucun pays démocratique, alors que le pouvoir se mêle déjà quotidiennement du choix des programmes, des animateurs et des journalistes.

Cette réforme ouvrira également une ère de berlusconisation *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC)* de la télévision privée en autorisant un déluge de publicité sur ces chaînes, par le biais d'une deuxième coupure dans les films, du relèvement du plafond horaire de publicité, ainsi que de la mesure immorale du placement de produit, autrement dit de la publicité cachée.

Ces mesures coûteront cher aux Français. Il faut trouver 450 millions d'euros dans l'urgence et 800 millions d'ici à 2011, pour satisfaire la lubie personnelle du Président de la République. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Les plans sociaux se succèdent ; la société craque de toutes parts ; des services essentiels comme les hôpitaux ploient sous les déficits, et voilà que le Gouvernement décrète l'urgence pour trouver 450 millions d'euros d'argent public destinés à ce qu'on pourrait appeler le " club du Fouquet's " : MM. Bouygues, Bolloré ou Lagardère. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Pour cela, vous allez créer encore deux taxes supplémentaires, dont l'une sur les abonnements à Internet. Ce sont donc bien les usagers qui paieront l'addition. N'y avait-il ni plus utile ni plus urgent ?

M. le président. Venons-en à votre question !

M. Didier Mathus. Il y a quelques semaines Édouard Balladur - qui n'a rien d'un Che Guevara -, saisi d'incompréhension devant un tel gaspillage d'argent public, en a appelé au bon sens du Gouvernement en lui demandant de surseoir à ce projet inutile. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. Quelle est votre question ?

M. Didier Mathus. Monsieur le Premier ministre, il n'est pas trop tard : allez-vous entendre cet appel et retirer ce projet liberticide, coûteux et illégitime ? *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, il est étrange de voir la gauche défendre soudain avec tant de ferveur le financement de l'audiovisuel public par la publicité, qu'elle a si longtemps combattu,...

M. Marcel Rogemont. Faux !

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. ...avec tout ce que cela suppose en termes de programmes, de contraintes de l'audimat et d'aléas !

Aujourd'hui, face à une grave crise du marché publicitaire, le Président de la République souhaite une grande réforme culturelle garantissant un financement pérenne de l'audiovisuel public (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*), à hauteur non de 800 millions d'euros, comme vous l'avez dit, mais de 450 millions garantis sur trois ans, ce qui est bien différent.

Dans un an, comme tous les téléspectateurs, vous verrez la différence : les programmes commenceront à vingt heures trente, la seconde partie de la soirée à vingt-deux heures quinze et les programmes, sans doute plus audacieux, iront au bout de la logique du service public.

Vous nous reprochez d'avoir fait des cadeaux aux groupes. Est-ce réellement le cas, lorsque nous instituons des taxes sur les télécom et sur les ressources publicitaires ?

Enfin, vous avez cité le nom de Berlusconi. Je n'aurai pas la cruauté de vous rappeler dans quelles conditions, pendant les années 80, la Cinq avait été attribuée ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 816

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 novembre 2008